

Mention Santé

M2 – Spécialité Recherche et Organisation en Santé (ROS) / Filière Coordination de Parcours de Santé (CPS)

UE 5SR21 : Coordination de parcours de soins : aspects théoriques (3 ECTS)



Responsables : Vincent Meininger / David Grabli

Objectifs et thèmes abordés :

Cette UE obligatoire pour la filière Coordination de Parcours de Santé a pour objectif de donner une boîte à outils permettant aux professionnels d'exercer plus efficacement leurs missions de coordinations. Une partie importante des cours vise à présenter les dispositifs de coordinations récemment mis en place dans le champ des maladies chroniques. L'autre but est de définir théoriquement le cadre d'intervention et les missions des coordinateurs de parcours de soins dans différents groupes de pathologies (maladies neurodégénératives, cancer, maladies cardio-métaboliques). Enfin, certaines questions méthodologiques (évaluation des interventions, coopération professionnelle, droit des personnes) sont également abordées. Les enseignements sont assurés par des membres de l'équipe pédagogique et par des professionnels responsables de structures de coordination ou porteurs de projets spécifiques.

Programme :

Cours Magistraux (24 H)

- Présentation des dispositifs de coordination: 8 H
- La coordination en théorie: 8 H
- Méthodologie : 8 H

Evaluation

Examen écrit (restitution des connaissances) en fin d'UE